

RAPPORT N° 96/3-25
au Conseil Municipal

Sans
Incidence Financière

OBJET

DENOMINATION DE VOIES

Dans le cadre de l'amélioration de l'adressage, conformément à la convention passée entre la Commune de Saint-Denis et divers partenaires publics, la Poste souhaite que soit dénommée la voie intérieure des Calebassiers III, au Chaudron, afin de pouvoir donner aux logements de cet ensemble une numérotation classique, la numérotation actuelle étant totalement incohérente, sans suite et sans référence à la voirie.

Pour les mêmes raisons il convient aussi de dénommer deux allées intérieures de la S.I.D.R. des Deux Canons, à Sainte Clotilde.

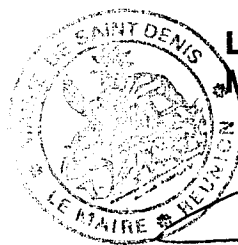
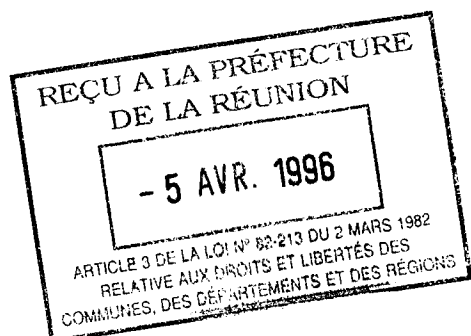
A Bellepierre la réorganisation de la distribution postale, suite à la réalisation d'un lotissement et de nombreuses constructions neuves, nécessite la dénomination de deux chemins dans le secteur compris entre l'allée des Améthystes et Bassin Couderc.

A Montgaillard les 32 L.L.S. de la Fondation de l'Abbé PIERRE vont être livrés prochainement, la voie de desserte de ces logements doit être baptisée.

A Saint-Bernard enfin le chemin VANWASCAPEL a été ainsi dénommé en 1984 du nom d'une des familles résidant à proximité. Cette dénomination n'est plus acceptée par les autres riverains qui demandent qu'un nouveau nom soit donné à ce chemin.

En conséquence, je vous propose de vous prononcer sur la dénomination ou sur le changement de nom de ces voies dont la liste figure en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA

**DELIBERATION N° 96/3-25
au Conseil Municipal
en séance du vendredi 29 mars 1996**

OBJET

DENOMINATION DE VOIES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 96/3-25 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Gilbert GERARD, 11 Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission, Vie Quotidienne ;

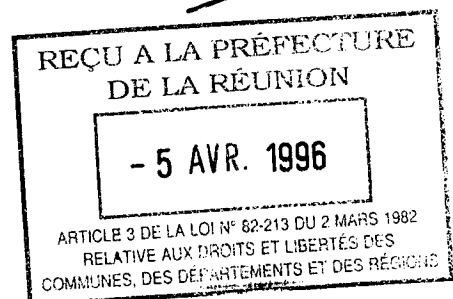
Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve les dénominations suivantes (confer annexe 1).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 04 AVR. 1996

**LE MAIRE**
Michel TAMAYA

ANNEXE N° 1 AU RAPPORT N° 96/3-25

DENOMINATION DE VOIES

AU CHAUDRON

- voie intérieure des Calebassiers III

PROPOSITIONS

Rue Alain PETERS

A SAINTE CLOTILDE

- voies intérieures de la S.I.D.R.
des DEUX CANONS

* voie n° 1

Allée de la CITRONELLE

* voie n° 2

Allée du ROMARIN

A BELLEPIERRE

- chemin n° 1

Allée des LAPIS-LAZULI

- chemin n° 2

Allée des HEMATITES

A MONTGAILLARD

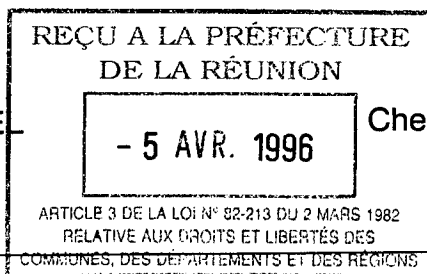
- voie d'accès à l'opération de la
Fondation "Abbé Pierre"

Allée des GLOXINIAS

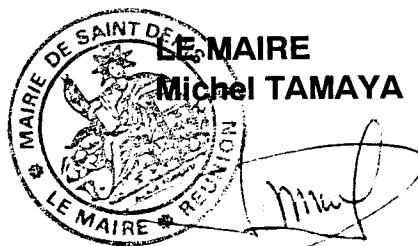
A SAINT BERNARD

- chemin VANWASCAPE

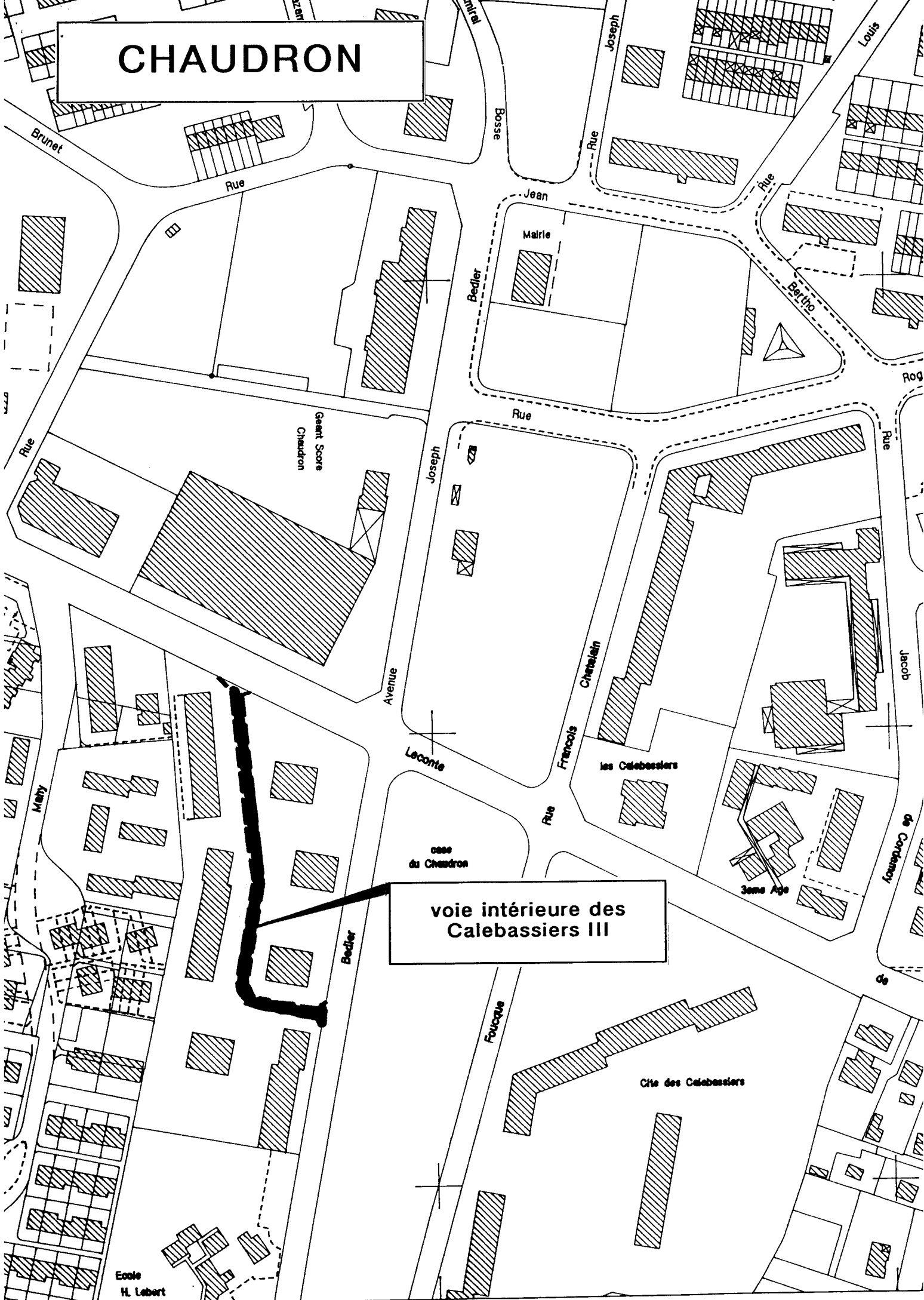
Chemin des AGAPANTHES



Vu par le Conseil Municipal
en séance du vendredi 29 mars 1996



CHAUDRON



voie intérieure des
Calebassiers III

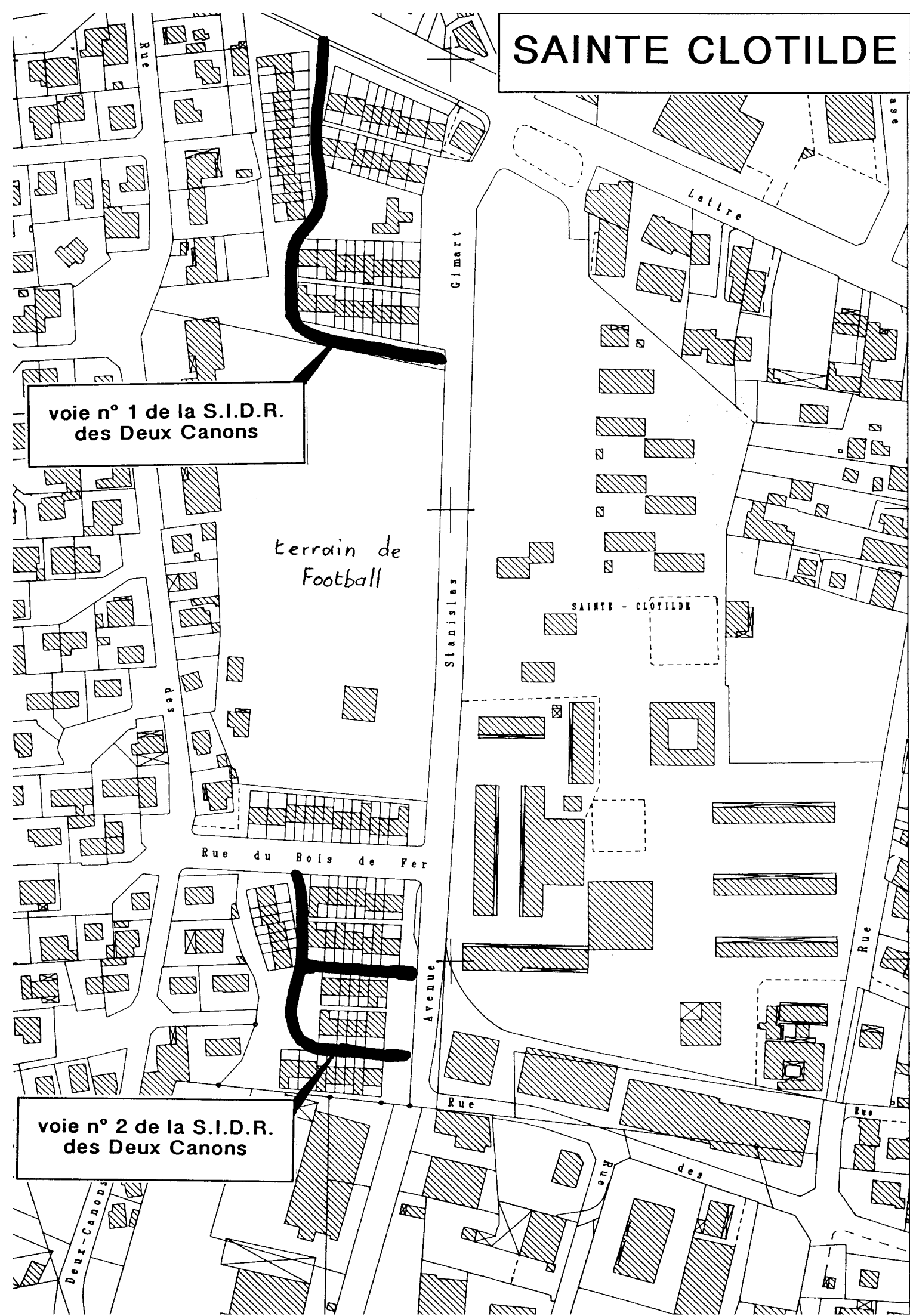
Ecole
H. Lebert

SAINTE CLOTILDE

voie n° 1 de la S.I.D.R.
des Deux Canons

terrain de
Football

voie n° 2 de la S.I.D.R.
des Deux Canons



BELLEPIERRE

chemin n° 1

chemin n° 2

Allee des Amethystes

Allee
des
Turquoises

Allee

des

Topazes

Allee

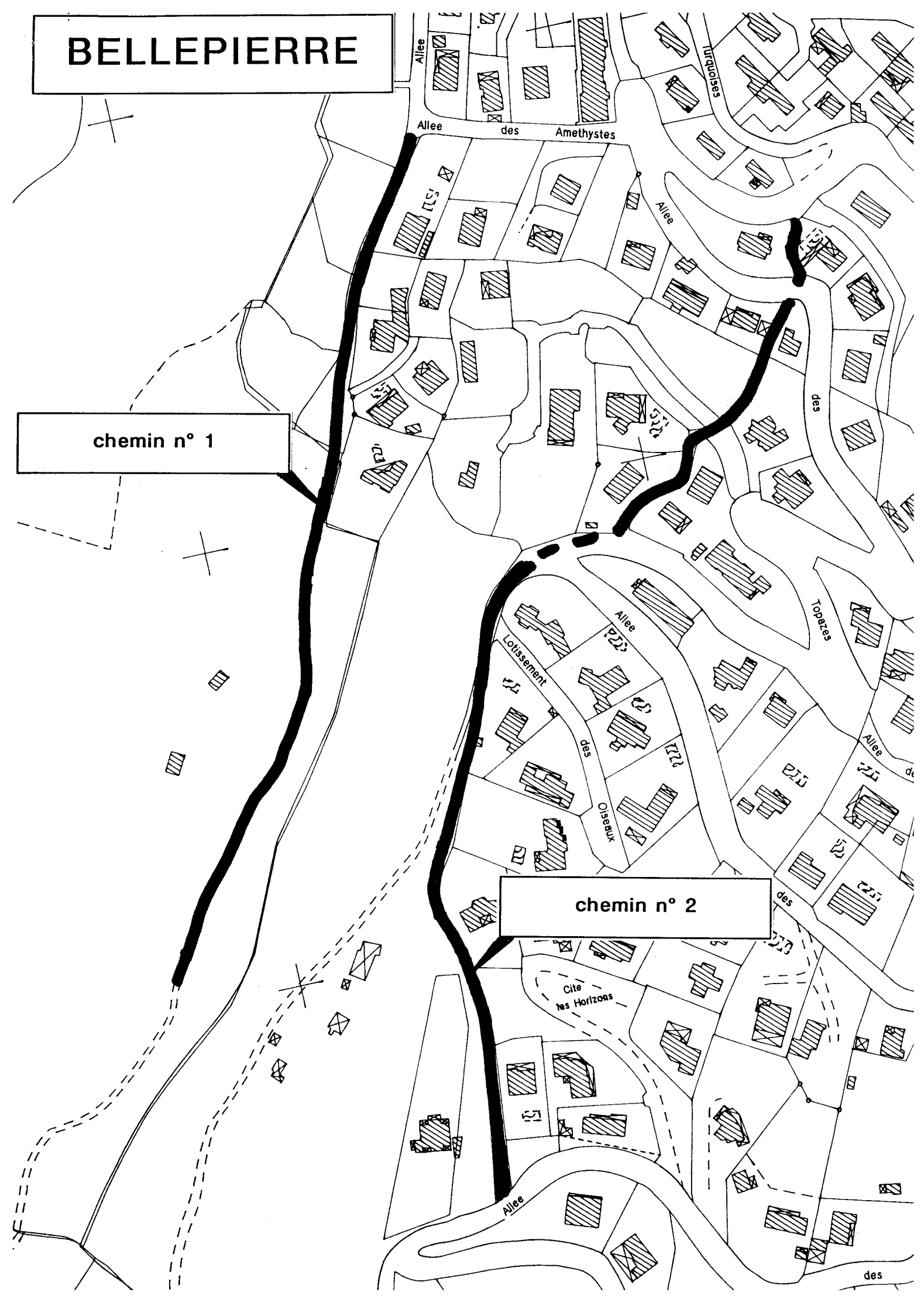
Lotissement

des
Opales

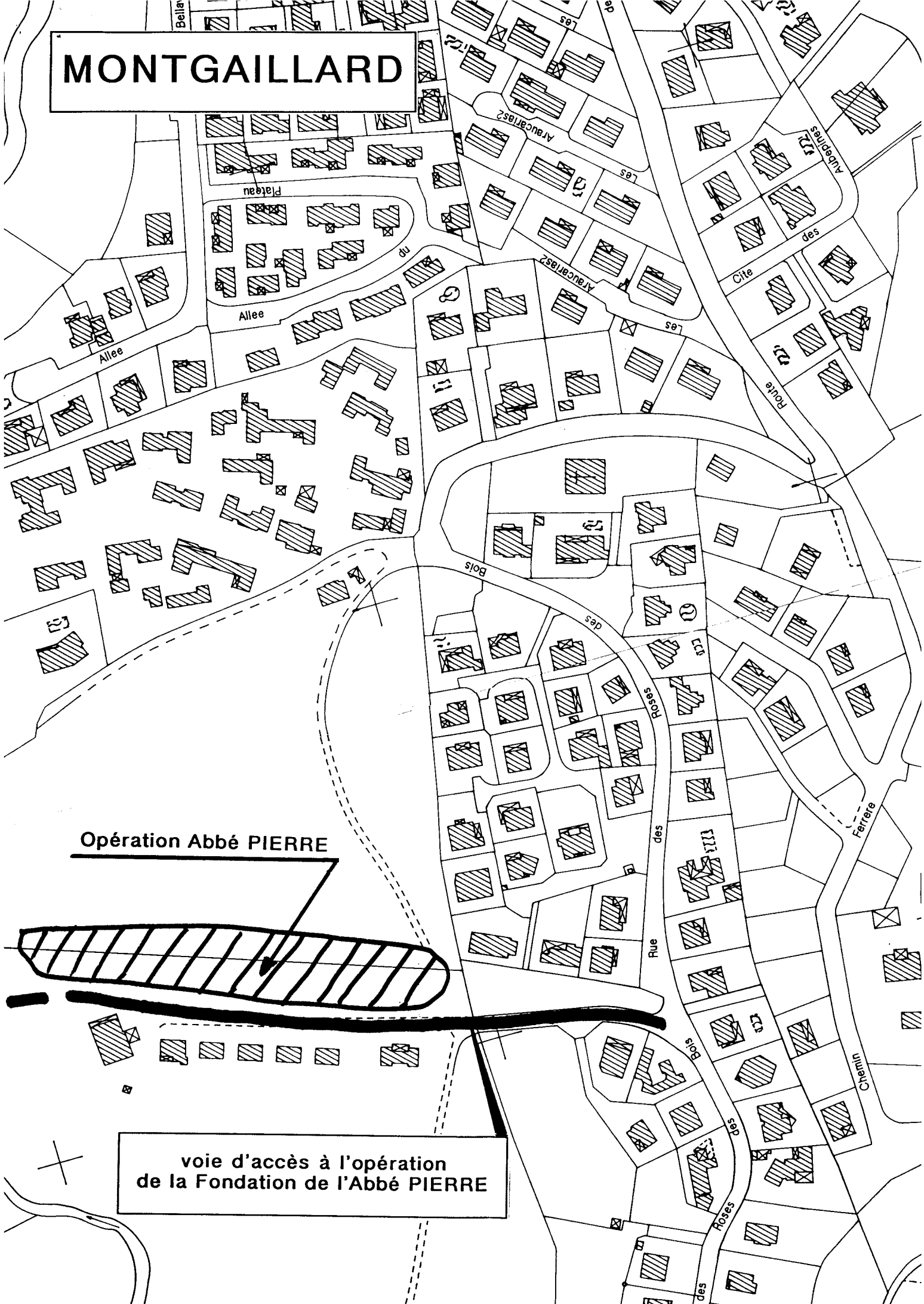
Cite
des
Horizons

Allee

des



MONTGAILLARD



Opération Abbé PIERRE

**voie d'accès à l'opération
de la Fondation de l'Abbé PIERRE**

